



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équilibre financier

Question au Gouvernement n° 750

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Marie-Jo Zimmermann.

Mme Marie-Jo Zimmermann. M. le Premier ministre, avant de vous poser ma question, je souhaite faire part de l'émotion qu'a suscitée, au sein de notre groupe, mais aussi chez l'ensemble des Français, l'agression sauvage dont a été victime un maréchal des logis-chef de gendarmerie, ce week-end, à Lens.

Nous tenons à lui témoigner notre soutien, ainsi qu'à sa famille, et nous sommes particulièrement inquiets de voir que votre gouvernement a été une nouvelle fois dans l'incapacité de gérer la sécurité de la Coupe du monde. (Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

J'en viens à ma question. (Exclamations et claquements de pupitres sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Mes chers collègues ! S'il vous plaît !

M. Jean Glavany. C'est une honte de tenir de tels propos !

Mme Marie-Jo Zimmermann. Monsieur le Premier ministre, les dépenses de santé sont en forte hausse depuis le début de l'année. D'ores et déjà, les objectifs fixés sont largement dépassés et cela ne peut qu'entraîner des prélèvements supplémentaires. Or vous avez déjà augmenté les prélèvements de 15 milliards. Ce dérapage est de votre responsabilité, ...

Mme Yvette Roudy. Oh !

Mme Marie-Jo Zimmermann. ... car, depuis un an, vous n'avez rien fait.

Naguère, votre ministre de l'emploi et de la solidarité, Mme Martine Aubry, n'avait pas eu de mots assez durs pour condamner les ordonnances d'avril 1996, alors que même M. Bernard Kouchner en reconnaissait la nécessité.

Depuis un an, vous avez bloqué la réforme de l'hospitalisation et laissé les professions de santé dans un flou démagogique.

La ministre de l'emploi et de la solidarité annonce des « mesures fortes et correctrices. »

M. Claude Lanfranca. La question !

Mme Marie-Jo Zimmermann. Pouvez-vous nous préciser quelles sont ces mesures et, surtout, nous assurer que vous ne prendrez pas une nouvelle fois les professions de santé comme bouc émissaire ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Huées sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à la santé.

M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé. Madame la députée, j'aurais bien volontiers répondu à votre question, mais je ne le ferai pas, pour deux raisons.

La première, c'est que j'ai déjà répondu à une question similaire.

La deuxième, c'est que j'ai trouvé absolument scandaleuse la façon dont vous l'avez introduite !

(Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert, du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Alain Calmat. Ce sont les idées fachos de Millon !

M. le secrétaire d'Etat à la santé. Les forces de l'ordre conduisent les opérations de maintien de l'ordre avec sang-froid et responsabilité, et ce n'est pas facile lorsqu'elles doivent faire face à de véritables opérations de guérilla urbaine.

M. Alain Calmat. Tout à fait !

M. le secrétaire d'Etat à la santé. Il est particulièrement indigne d'attaquer de cette façon le Gouvernement...

M. Dominique Baert. Indigne et minable !

M. le secrétaire d'Etat à la santé. ... et les forces de l'ordre au moment où un maréchal des logis est blessé dans l'exercice de ses fonctions. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert, du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 750

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 1998, page 5261

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 juin 1998